



# AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

[www.rebenacq.com](http://www.rebenacq.com)

**MARS 2018**

## ECOLE

### Pyrenea Triathlon le 25 mars

#### **Circulation et stationnement**

Par arrêté municipal, le jour de la course, la circulation sera interdite route de Laruns, entre la place de la Mairie et le croisement Soubercaze :

- de 6h30 à 11h dans le sens descendant,
- de 8h30 à 11h30 dans le sens montant.

Le stationnement sera interdit de 6h30 à 11h sur la partie droite de la Route de Laruns (côté Neez).

Plus d'informations sur la Pyrénéa en page 4.

#### **Patrimoine**

*Laissez-moi vous conter l'histoire de la «cloche de la Libération» à Rébenacq... Pour cela, rendez vous sur le site du village onglet « Patrimoine - bâtiments remarquables »*

Nous vous rappelons que le site du village a été mis à jour en juillet et qu'il contient désormais des renseignements nombreux sur l'histoire du village.

#### **Prochain Conseil municipal**

Vendredi 30 mars à  
20h30

#### **Ramassage des ordures**

Déchets ménagers :  
tous les mardis.



Tri sélectif :  
vendredis 9 et 23 mars.

### **Dérogation Blanquer - Rentrée 2018**

Depuis septembre 2014, la semaine scolaire de référence est la semaine de 24 heures d'enseignements répartis sur neuf demi-journées incluant le mercredi matin.

Cependant, le décret du 27 juin 2017 accorde une dérogation à cette règle puisqu'il permet de repasser à la semaine de quatre jours tout en conservant les autres principes (24 heures d'enseignements par semaine, 6 heures maximum par journée).

Suite à une enquête proposée à l'école, les parents d'élèves sont favorables à un retour à la semaine de quatre jours à 72%.

Le Conseil d'école et le Conseil municipal, chacun à l'unanimité, se sont prononcés pour un retour à la semaine de quatre jours. Une demande de dérogation dans ce sens a donc été adressée au DASEN (directeur académique des services de l'éducation nationale).

Le Conseil d'école propose qu'à la rentrée de septembre 2018, le temps scolaire soit réparti les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h45 le matin et de 13h30 à 16h30 l'après-midi, et 1h45 de pause méridienne.

### **Cessions de formation 1**

Des formations sont proposées au sein du village.

Le SDIS d'Arudy propose deux formations :

- L'une à **l'utilisation du défibrillateur** : 12 personnes maximum, durée 1h30. Gratuit.

- L'autre en vue de l'obtention du **PSC 1** (Prévention et Secours Civique de niveau 1) : 7 à 10 personnes maximum, durée totale 8h. Prix : 60 euros (obligation de passer par un organisme de formation)

Les dates proposées pour ses formations sont les samedis 2, 9 et 16 juin.

Les personnes intéressées par une ou plusieurs de ces formations sont invitées à s'inscrire en mairie par mail, par téléphone ou en passant au secrétariat.

Les dates choisies seront celles qui regrouperont le plus de personnes.

## Cessions de formation 2

Une 3ème formation portera sur la **sensibilisation des séniors aux risques routiers**.

La prévention routière interviendra pour cette formation le 18 avril après-midi.

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire auprès du secrétaire de mairie.



## COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

(Votés en conseil le 23 février 2018)

### 1. Budget de la commune réalisé en 2017 :

DÉPENSES			RECETTES		
Poste	Réalisations	% du total	Poste	Réalisations	% du total
Dépenses courantes (carburant, fournitures, bâtiment, cérémonies, transport scolaire...)	134 939,21 €	22,40%	Carrière, cantine, garderie et autres	134 878,64 €	20,70%
Charges de personnel	233 655,25 €	38,78%	Impôts	292 587,96 €	44,90%
Participation syndicats, subventions et divers	51 179,54 €	8,49%	Dotations, subventions et participations	121 262,78 €	18,61%
Intérêts d'emprunts	7 528,17 €	1,25%	Autres produits (locations...)	41 372,81 €	6,35%
Charges exceptionnelles	5 054,42 €	0,84%	Produits financiers et exceptionnels	1 599,48 €	0,25%
Atténuation de produits	14 256,00 €	2,37%	Atténuation de charges	33 758,61 €	5,18%
Opérations comptables	917,60 €	0,15%	Opérations comptables	0	0,00%
Virement à la section d'investissement	154 954,00 €	25,72%	Résultat reporté de N-1	26 213,99 €	4,02%
<b>Total dépenses</b>	<b>602 484,19 €</b>	<b>100%</b>	<b>Total recettes</b>	<b>651 674,27 €</b>	<b>100%</b>

## **Section investissement : travaux réalisés en 2017 :**

- Travaux de voirie (Chemin Lapeyrade, Route de Bosdarros et Chemin de Moutes),
- Acquisition de matériels, une débroussailleuse, une perche d'élagage, un échafaudage et une ponceuse pour les services techniques.
- Acquisition de jardinière pour le pont de la route de Pau, de cyprès.
- Mise en place d'une horloge pour limiter l'utilisation électrique sur l'aire de camping-car.
- Acquisition de mobiliers (tables, chaises) et une armoire frigorifique pour l'école
- Acquisition de nouveaux onduleurs pour la Mairie
- Achèvement et approbation du Plan Local d'urbanisme
- Lancement des travaux de réhabilitation et d'extension de l'école

Le montant des dépenses de la section investissement est de 487•729,23 €.

Le montant des recettes de la section investissement est de 403•561,32€.

## **2. Budget d'assainissement réalisé en 2017 :**

Pour l'année 2017, en dehors des charges de fonctionnement courantes relatives à l'assainissement, la commune a rehaussé les regards, procédé à l'extension du réseau sur la route de Pau et acquis une nouvelle pompe. Le bureau d'étude recruté fin 2016 a continué l'élaboration des schémas directeurs d'assainissement et d'eaux pluviales en 2017.

Le montant des dépenses de la section investissement est de 70•217,01 €.

Le montant des recettes de la section investissement est de 103•859,22€

## **3. Budget du CCAS en 2017 :**

Le budget du CCAS comme chaque année a permis de financer un cadeau pour les anniversaires et le Noël de nos aînés, le goûter et le spectacle de Noël de la commune, la banque alimentaire et le versement de subvention à caractère social.

Le montant des dépenses de la section fonctionnement est de 3•124,86€

Le montant des recettes de la section fonctionnement est de 4•258,16€

La loi NOTRe permet aux collectivités de moins de 1500 habitants qui le souhaitent de dissoudre le CCAS, dans ce cas la commune prend le relais dans la gestion de cette compétence.

Après étude de cette possibilité par le conseil d'administration du CCAS, le Conseil Municipal a validé cette dissolution au 31 décembre 2017, à compter de cette date c'est la commune qui gère cette compétence, les résultats seront intégrés à la commune en 2018.

## **4. Budget de l'atelier-relais réalisé en 2017 :**

Les atelier relais ayant tous étaient cédés, l'opération est arrivée à son terme c'est pourquoi le budget de l'atelier relais est en attente de dissolution par la trésorerie.

## Foyer rural

La 32<sup>ème</sup> édition de la PYRÉNÉA-TRIATHLON se déroulera le dimanche 25 mars.

Les 400 vélos (250 individuels et 150 équipes) seront installés dans un parc fermé, sur le parking de la Salle Palisses.

### ORGANISATION:

Comme chaque année, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour aider

- au montage des chapiteaux et mise en place des barrières, le vendredi et le samedi avant la course,
- à l'accueil des concurrents, accompagnateurs et spectateurs (circulation, stationnement ravitaillement et sécurité) le dimanche 25 mars à partir de 6h30. (*Passage à l'heure d'été*)

Il n'y aura pas de réunion de préparation.



Toute personne souhaitant rejoindre le groupe de bénévoles peut contacter: Alain HAURE au 05 59 05 53 42 Mail: [a.haure@rebenacq.com](mailto:a.haure@rebenacq.com)

## Comité des fêtes

Le président du comité des fêtes est dans l'obligation de se retirer pour des raisons professionnelles. Une réunion est prévue le samedi 10 mars à 18h30 dans l'objectif de trouver et d'élire un nouveau président.

Toute personne intéressée peut s'y présenter.

### **OMELETTE PASCALE à RÉBÉNACQ**

Nous étions environ 50 personnes l'an dernier, alors cette année on remet ça !

Rendez-vous le 31 mars à 9h30 chez Palu.

Françoise nous propose : omelette au jambon, frites, fromage, 1 verre de vin et le café pour 13€.

Inscription avant le 24 mars chez Palu au 05 59 05 54 11. Il est souhaitable de payer à l'inscription. Merci.

## Société de chasse

La société de chasse de Rébénacq organise son repas annuel à la salle Palisses

le samedi 31 mars au soir.

Réservations avant le 27 mars auprès de:

M. BOUHOT au 05.59.05.51.83 ou 06.73.15.43.53

M. PEYROUTET au 05.59.05.53.78